

- 4 Négociations du secteur public:**
Première ronde sous un gouvernement caquiste
- 6 Souper d'huîtres:**
Des slogans gagnants
- 7 Lettre ouverte:**
Les précaires permanents
- 8 Quiz:** Connaissez-vous vos structures syndicales?
- 10 Vie syndicale locale:**
Le Comité de délégué.e.s

NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

C'est en 2020 que ça se passe

Par PHILIPPE DE GROUSBOIS
Enseignant en sciences sociales et conseiller au SPECA

En collaboration avec LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres et présidente du SPECA



Photo : Jean-François Coutu

Vous avez dû remarquer en 2019 que votre exécutif syndical vous a parlé de plus en plus fréquemment des négociations du secteur public : en assemblée, en comité de délégué.e.s, dans les *Brèves*, dans le *SPECA-Hebdo*... En 2020, attendez-vous non seulement à ce qu'on vous en parle encore plus, mais à ce qu'on vous convie à vous mettre en action. Rien ne nous est jamais donné pour nos beaux yeux, il faut aller le chercher !

Petit rappel du calendrier des négociations. En octobre dernier, le comité de coordination des secteurs publics et parapublics (CCSPP) de la CSN a remis ses demandes de table centrale (salaire, retraites, droits parentaux, etc.) au gouvernement Legault. Le comité de négociation de la FNEEQ a pour sa part remis ses demandes sectorielles (propres aux profs de cégep : précarité et formation continue, autonomie professionnelle, tâches, etc.).

Légalement, le gouvernement a ensuite 60 jours pour nous fournir ses offres. Cela devrait donc arriver avant les Fêtes et occupera sans doute nos discussions de soupers de Noël. Les rencontres de négociation débuteront en janvier. À la fin mars, nos conventions collectives expireront, mais demeureront en vigueur jusqu'à l'arrivée de la suivante. Si la grève devenait nécessaire à une convention collective à la mesure de ce que nous méritons, notez que le droit de grève ne sera formellement acquis qu'à l'automne 2020.

Voici comment votre exécutif voit ce qui nous attend pour la session à venir.

**RIEN NE NOUS EST
JAMAIS DONNÉ POUR
NOS BEAUX YEUX,
IL FAUT ALLER
LE CHERCHER !**

1. S'APPROPRIER NOS DEMANDES

Il est essentiel selon nous que l'ensemble des enseignant.e.s, mais aussi la communauté du Collège, soient bien informés de nos demandes. Dans le cas de cette négociation, il nous semble particulièrement important que les enseignant.e.s précaires s'approprient les enjeux, puisque des mesures d'amélioration des conditions à la formation continue et d'allègement de la précarité devraient être au cœur de cette ronde. Les personnes qui vivent les situations à améliorer sont les mieux placées pour les défendre avec cœur ! Or, cela pose des défis importants, parce que les profs précaires ont généralement bien d'autres choses à penser qu'à la vie syndicale : des cours dans un autre collège à gérer, un contrat à l'externe pour compléter une tâche à temps partiel, des nouveaux cours à préparer, etc.

Malgré tout, nous entendons investir des efforts particuliers pour solliciter les précaires de tous les départements pour qu'ils et elles se reconnaissent dans cette négociation. Nous espérons aussi convaincre les profs permanents que la situation difficile des précaires nous concerne tous ! Et bien sûr, d'autres enjeux seront mis de l'avant : augmentations pour tous les salarié.e.s du secteur public, autonomie professionnelle, liberté d'expression, allègement de la tâche...

2. SE FAIRE ENTENDRE ET SE FAIRE VOIR

Bien entendu, la grève n'est pas le seul moyen d'exercer des pressions pour que nos demandes soient satisfaites. Lors de la dernière négociation, nous nous sommes mis en action de nombreuses manières au Collège : piquetages symboliques bien sûr, mais aussi travail de prof dans les corridors, irruption

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS :

Consultez les « info-négos » disponibles sur notre site.

Abonnez-vous à la page Facebook du SPECA et de « FNEEQ en négos ».

Informez-vous auprès de votre délégué syndical de département.

Venez nous voir !

dans une réunion de la Direction, production d'affiches géantes, etc. Certaines de ces actions seront sans doute organisées à nouveau, mais il est toujours pertinent de trouver des moyens originaux de rendre visibles qui nous sommes, ce que nous faisons et la reconnaissance que nous méritons. Vos idées sont toujours les bienvenues!

3. DISCUTER ET SE PRONONCER EN ASSEMBLÉE

Comme vous le savez peut-être, le comité de négociation de la FNEEQ a cette fois-ci choisi de procéder de manière différente pour les demandes sectorielles. Des grands principes ont d'abord été adoptés et il nous faudra ensuite se prononcer sur les demandes concrètes que nous avons sur chaque thème. Il ne sera sans doute pas possible de consulter l'assemblée à chaque fois, mais votre exécutif essaiera de le faire le plus souvent possible. Les négociations dans lesquelles les membres de la base s'investissent sont souvent les plus dynamiques et celles qui se traduisent par les gains les plus intéressants. On a besoin de vous.



« MAIS... COMMENT ÇA VA SE PASSER AU JUSTE ? »

Bien qu'il y ait des constantes dans les négociations du secteur public, la dynamique et le rapport de force établis varient à chaque fois. En 2005, après quelques demi-journées de grève, le gouvernement Charest avait décrété nos conditions de travail. En 2010, la crainte d'un nouveau décret avait conduit à un règlement rapide qu'avait accepté la partie syndicale (mais pas le SPECA et d'autres). En 2015, vous vous souvenez sans doute que la négociation du secteur public se tenait dans le contexte de la lutte aux politiques d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard, ce qui avait donné lieu à une très forte mobilisation syndicale (très grand Front commun) et citoyenne (pensons à *Je protège mon école publique* par exemple).

La situation politique et économique est aujourd'hui substantiellement différente (voir l'article de Philippe Boudreau en page 4). Par contre, au moins une constante demeure : on peut espérer avoir des appuis dans l'opinion publique, qui se souvient comme l'austérité a fait mal aux services publics (entre autres). Et c'est tant mieux, parce que les négociations du secteur public sont bien davantage qu'un renouvellement de contrats de travail : c'est l'occasion de mettre de l'avant l'importance de services publics forts et démocratiques et ce, tant comme employé.e.s que comme étudiant.e.s, patient.e.s ou citoyen.ne.s.

Alors, ça se finit comment cette histoire? La réponse à cette question dépend en bonne partie de la détermination et de l'unité dont nous ferons preuve. ■

IL NE SERA SANS
DOUTE PAS POSSIBLE
DE CONSULTER
L'ASSEMBLÉE À CHAQUE
FOIS, MAIS VOTRE
EXÉCUTIF ESSAIERA
DE LE FAIRE LE PLUS
SOUVENT POSSIBLE.

NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

Première ronde sous un gouvernement caquiste

Par PHILIPPE BOUDREAU

Enseignant en science politique (sciences sociales)

Cet article paraîtra dans le numéro 82 (janvier 2020) de la revue *À bâbord!*

En publiant sa mise à jour économique en novembre dernier, le gouvernement de François Legault définit le terrain sur lequel il veut que se tiennent les négociations du secteur public. Avec ce décor qui se précise, comment analyser la posture dans laquelle se trouvent les organisations syndicales à la ligne de départ? Les sombres années d'austérité libérale sont-elles terminées? Le camp syndical pourra-t-il enfin sortir vainqueur d'un bras de fer avec l'État?

Pour saisir ce qui se dessine dans le secteur public, il faut avoir un portrait clair des orientations budgétaires caquistes en vigueur depuis maintenant 14 mois. S'il y a une chose qu'on peut retenir de la CAQ, c'est qu'elle inscrit son œuvre dans le prolongement d'une gestion néolibérale de l'État, moyennant quelques adaptations spécifiques.

Finances publiques: le paradigme conservateur

Le 7 novembre, le bouquet de mesures dévoilées par Éric Girard « pour remettre de l'argent dans les poches des contribuables » agit comme un écran de fumée, en dissimulant la poursuite de la rigueur budgétaire. Derrière le vocable de « gestion responsable » des finances publiques, le gouvernement caquiste donne priorité au remboursement de la dette, puis relance quelques dogmes du credo néolibéral désormais familier: contrôle serré des dépenses, équilibre budgétaire, investissements significatifs dans le Fonds des générations et réduction de taxes.

D'abord, notons cet empressement à rembourser la dette. Le gouvernement déclare fièrement avoir atteint « six ans plus tôt que prévu » sa cible consistant à ramener sous la barre des 45% le ratio dette/PIB. Non contente de cela, la CAQ annonce du même souffle que la nouvelle cible à atteindre désormais consiste à

ramener ce ratio à 41% d'ici 2025. Une pareille urgence à s'attaquer à la dette est inédite et n'a jamais été soumise au débat public durant la campagne électorale de 2018.

Des ressources colossales sont ainsi affectées en priorité à rembourser les créanciers de l'État québécois et ce, de deux façons. D'abord par remboursement direct de la dette (10 milliards au cours de la dernière année), ensuite via le Fonds des générations. Il s'agit d'un fonds spéculatif et opaque censé générer des intérêts élevés. Ici, c'est la bagatelle de 21,3 milliards de dollars qui est canalisée vers ce Fonds, durant les sept années budgétaires allant de 2017-2018 à 2023-2024.

En affectant à un rythme aussi soutenu des ressources à la dette, les caquistes prolongent à leur manière le cycle austéritaire. Ainsi, le sévère régime minceur imposé par le PLQ depuis 2014 est globalement maintenu; la CAQ n'entend pas réparer le filet de sécurité sociale lourdement amoché par les libéraux. Tout au plus, elle accepte de consacrer des centaines de millions de dollars à des initiatives très ciblées, comme les maternelles 4 ans, les maisons des aînés et le tarif perçu pour les enfants en CPE. Les ravages de l'austérité¹ ne disparaissent pas pour autant.

Pire, l'approche budgétaire conservatrice est maintenue dans son ensemble, car le gouvernement fait tout en son pouvoir pour suggérer qu'il n'a à peu près pas de marge de manœuvre. Il est hors de question de restaurer les missions de l'État mises à mal durant l'ère Leitaou / Coiteux / Couillard. La priorité absolue donnée au remboursement de la dette devient le moyen par excellence de juguler les dépenses. De la sorte, la boucle austéritaire connaît un nouveau souffle et qui sait si, juste avant les élections de 2022, la CAQ ne mettra pas en sourdine momentanément son obsession pour la dette afin d'octroyer des baisses d'impôts.

1. Voir l'étude de l'IRIS, *Détournement d'État. Bilan de 15 ans de gouvernement libéral*, Montréal, Lux, 2018, p. 49-89.

Notons aussi cet entêtement à ne pas partager les fruits de la croissance avec les salariéEs. Les ténors de la CAQ le répètent à satiété : au Québec, la croissance économique des dernières années est remarquable. Le PIB a beau avoir connu une croissance robuste en 2017, 2018 et 2019, il est hors de question pour le gouvernement de revoir la rémunération ayant été accordée aux salariéEs de l'État durant cette période. On leur promet plutôt le taux d'inflation pour les années à venir, donc à partir de 2020.

Dans ses documents budgétaires, le gouvernement caquiste adore comparer le Québec au Canada : croissance économique, création d'emplois, productivité, endettement de l'État, etc. Or, il refuse obstinément de se livrer à une telle comparaison s'agissant d'évaluer la rémunération des salariéEs du secteur public. Quand la comparaison avec le Canada sert une vision néolibérale de l'économie et des finances publiques, la CAQ veut bien la faire. Si elle montre éventuellement l'appauvrissement de la fonction publique québécoise, il vaut mieux ne pas la mettre en évidence.

En face, la partie syndicale

Comment se présentent les troupes syndicales dans ce contexte bien particulier? Constatons d'abord l'éclatement du mouvement syndical du secteur public, qui s'exprime de deux façons : l'absence de front commun et le morcellement des forces en une kyrielle d'organisations. Celles-ci se définissent de plus en plus en fonction de corps d'emplois précis, ayant chacun des intérêts spécifiques. Les nombreuses périodes de maraudage ont contribué à sculpter des organisations qui se méfient les unes des autres, qui sont très jalouses de leur autonomie et très éprises de leur culture institutionnelle propre.

Le repli sur les demandes spécifiques de chaque groupe, demandes qui sont certes légitimes, nuit à une compréhension globale des intérêts des services publics, tant du point de vue de ses usagers et usagères que de celui de ses salariéEs. Les syndicats préfèrent centrer leur message sur les conditions de travail bien précises de leurs membres, plutôt que de mettre de l'avant une conception large de l'État-Providence, ce qui impliquerait une réflexion – et un débat de société – sur la dette, la fiscalité, le bien commun et le partage des richesses collectives.

En somme, la partie syndicale n'a pas élaboré un discours contre-offensif à même de saper les fondements de la rigueur budgétaire caquiste, puis éventuellement de défoncer le cadre financier imposé par le Conseil du trésor. En outre, il n'est surtout pas question de restaurer le niveau de services qui prévalait

avant l'instauration des mesures draconiennes de l'austérité libérale.

Il est étonnant que la partie syndicale ne prépare pas ce type de contre-offensive, quand on connaît l'ampleur des augmentations salariales formulées (ex. : les enseignantEs de la CSQ réclament 8% dès le 1^{er} avril 2020, en sus des augmentations qui seront accordées à l'ensemble du secteur public). Les moyens de pression déployés seront-ils proportionnels à l'appétit affiché par les organisations?

Il y a un risque à reprendre à zéro le dialogue avec l'État-patron en tournant la page de la médecine de cheval libérale, sans exiger que soient réparés les pots cassés. Dans les rangs syndicaux, nombreuses sont les personnes qui croient qu'avec la CAQ, la relation avec l'État-patron sera fondamentalement différente, que les années difficiles sont maintenant derrière nous, voire que la CAQ entend corriger les injustices faites historiquement aux salariéEs. La magie nationaliste opère toujours et l'aura dont est nimbée la CAQ dans l'opinion publique semble tenir lieu d'horizon indéfectible.

On se retrouve devant cette situation paradoxale où à toutes fins utiles, les grands paramètres budgétaires définis par la CAQ sont donnés pour de bon. Un peu comme si, du point de vue des syndicats, il était futile de vouloir s'attaquer à ces paramètres en vue de les redéfinir. Encore une fois, la bataille du secteur public ne servira pas à briser le cycle de l'austérité. On visera plutôt le renouvellement mutuellement agréé des conventions collectives (incluant ajustement des salaires au taux d'inflation), avec à la clef quelques avantages bien circonscrits pour des groupes précis, comme les préposéEs aux bénéficiaires ou les profs en tout début de carrière.

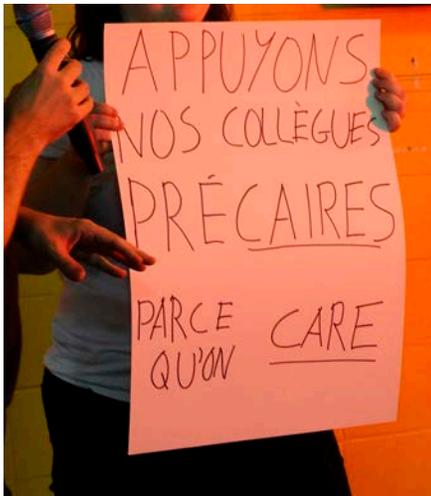
À l'image du Québec dans la fédération canadienne, les syndicats semblent avoir opté pour la logique de la survivance du minoritaire. Les chancelleries syndicales s'apprêtent à reproduire le rituel de la négociation, sans ébranler le gouvernement ou la paix sociale, ce qui leur permettra à la fois de préserver les appareils syndicaux et de donner aux membres l'impression que le syndicalisme parvient à remplir sa mission, ne serait-ce que marginalement. ■

Même si la lutte à l'austérité ne semble plus à l'avant-plan, votre exécutif estime que le contexte actuel pourrait permettre des gains significatifs. Pour ça, toujours la même règle : il faut s'impliquer pour gagner! Quelles sont vos idées? Faites-les nous savoir et restez à l'affût à la rentrée hivernale.

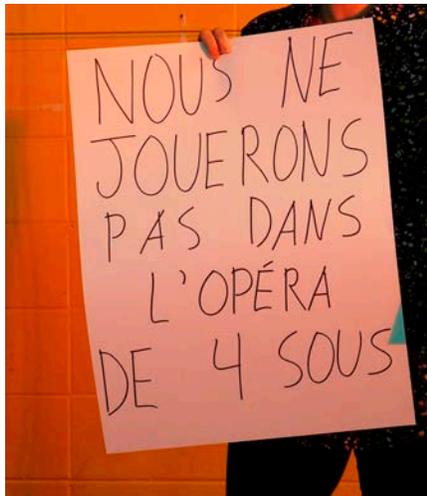
SOUPER D'HUÎTRES

Des slogans gagnants

Lors de l'habituel souper automnal, on a invité les profs à participer à un petit concours de slogans. Bravo à nos 4 finalistes!



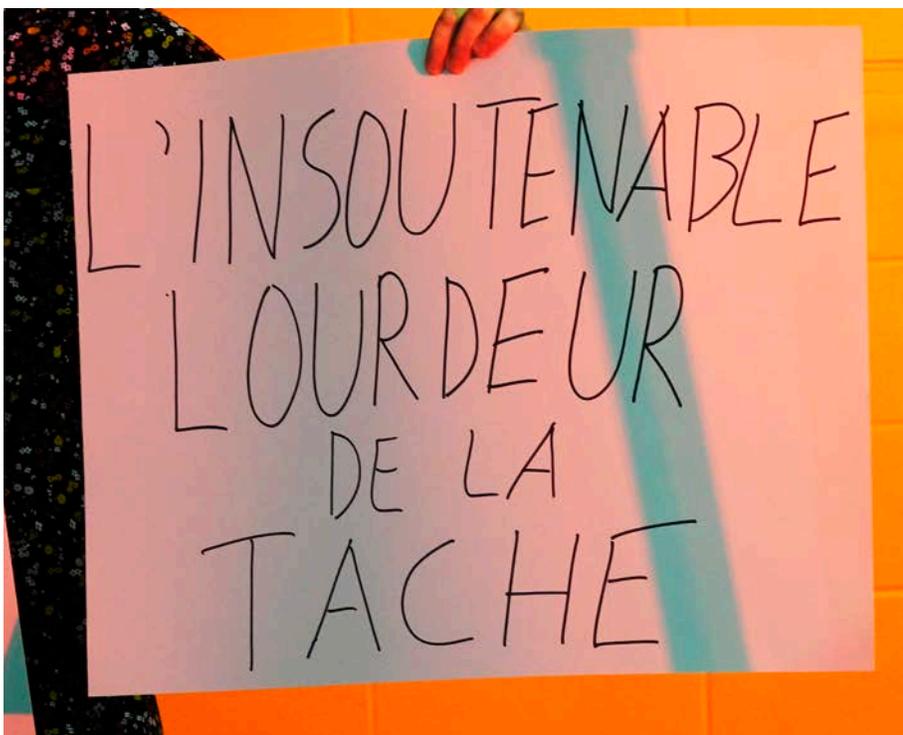
Appuyons nos collègues précaires parce qu'on care
© Sophie Crevier



Nous ne jouerons pas dans l'Opéra de 4 sous
© Mélanie Morin



Des conditions sans conditions
© Paule Mauffette



Notre grand gagnant, Mathieu Poulin, avec *L'insoutenable lourdeur de la tâche*

LETTRE OUVERTE

Les précaires permanents

Par JENNIFER BEAUDRY

Enseignante et chargée de cours au Cégep de Saint-Laurent

Le 1^{er} février marquera l'anniversaire de mes dix ans comme enseignante au collégial. Petites bougies, mes souvenirs Facebook me rappelaient cette semaine ces mots publiés sur la page populaire du collègue où j'enseigne : « *Spotted* à Jennifer B. [...] qui parle de Miron avec des galaxies dans les yeux, avec un amour, calme et grand, qui nous fait apprendre. » C'était un an avant mon congé pour épuisement professionnel et dépression majeure.

Le 1^{er} février, je soufflerai les bougies de mes dix ans de précarité comme enseignante de littérature. Or, j'enseigne de moins en moins la littérature et de plus en plus le français à titre de chargée de cours. Je n'y vois pas de rétrogradation; la classe est d'abord un lieu d'échange, de fraternité, d'amour: de la langue, de la lecture, de la culture. La magie de l'apprentissage et de l'enseignement opère au programme ordinaire comme à la formation continue et je me dévoue également, que j'enseigne l'accord du participe passé, l'enchâssement de la subordonnée ou encore *La marche à l'amour*.

Les cégeps ont connu une baisse généralisée de l'effectif étudiant depuis 2011. La formation continue, qui assure notamment l'accueil des nouveaux arrivants dans le programme Tremplin DEC, se porte bien, engrangeant même des surplus. Ce sont les enseignants en mal de travail au programme ordinaire qui y assurent un enseignement de qualité... pour la moitié du salaire.

En vérité, les chargés de cours donnent aussi bien souvent les mêmes cours qui sont offerts au programme ordinaire, les soirs ou l'été... pour la moitié du salaire. Ils n'ont pas droit aux vacances, non plus aux congés de maladie, non plus aux avantages. Un enseignant qui devient chargé de cours l'espace d'une session et qui a le malheur de tomber malade au cours de celle-ci ne touchera pas les prestations d'invalidité pour lesquelles il cotise depuis deux, cinq, dix ans. Il devra aussi cuver seul sa douleur, ayant perdu le droit aux assurances et donc au secours d'une aide professionnelle, qu'il n'aura pas le moyen de s'offrir.

Pour ajouter l'insulte à la blessure, on nous refuse souvent le droit à l'assurance-emploi, même lorsqu'on est plusieurs mois sans travail ou que l'on connaît une

baisse significative de notre revenu. On accuse le logiciel de paye : peu importe le temps travaillé, la paye sera étalée sur six mois. Je ne vous dis pas le cauchemar qu'occasionnent les remplacements de courte durée. Il y a toujours quelques profs pour ramasser les miettes, qui doivent accepter des fractions de tâche, des remplacements de dernière minute, des horaires impossibles. Bien sûr, on a toujours la possibilité de refuser, avec la menace de se faire dépasser sur la liste d'ancienneté.

Historiquement, le chargé de cours était le plus souvent un professionnel aguerrri qui donnait un cours çà et là. Le portrait type du chargé de cours en 2019 se précise: ils ont la fin trentaine ou la quarantaine, des enfants, une hypothèque et une santé mentale mise à rude épreuve par la pérennisation de leur précarité. Nous sommes en droit de nous demander à qui profite celle-ci.

Comme chaque session depuis cinq ans, j'ai été avisée qu'on n'aurait pas de travail pour moi à l'hiver. On s'habitue à vivre sur la corde raide. Bien sûr, nous sommes de plus en plus nombreux à tomber au combat. Les médecins ont délaissé les diagnostics d'épuisement professionnel pour y préférer celui de « troubles de l'adaptation ». C'est effectivement le terme idoine pour désigner les effets délétères d'une précarité érigée en tant que système, système malade auquel nous refusons de nous adapter.

Nous sommes nombreux, parmi les précaires de l'enseignement, à nous réunir pour chercher des solutions. Les négociations qui approchent font d'ailleurs la part belle à la problématique de la précarité. Il faudra alors s'attaquer à l'éléphant dans la pièce et revoir le financement des cégeps et universités, principal responsable de cette précarité systémique.

Nous avons les moyens, collectivement, de soutenir adéquatement les enseignants. Nous avons le devoir de mettre en place des conditions favorables pour laisser nos enseignantes et enseignants faire ce qu'ils font de mieux, d'après les beaux mots d'Yvon Rivard : aimer, enseigner. ■

QUIZ

Connaissez-vous les structures syndicales?

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres et présidente du SPECA



Le Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (SPECA) est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Connaissez-vous bien vos structures syndicales? Si les questions vous semblent difficiles, lisez chaque réponse en page 9 avant de passer à la question suivante!

- 1 **Parmi les choix suivants, lesquels ne regroupent pas des syndicats de profs?**
 - a) CLASSE
 - b) FAE
 - c) FEC
 - d) FEQ
 - e) FEUQ
 - f) FNEEQ
- 2 **Le logo de la CSN est composé de trois maillons de chaîne. Pourquoi y en a-t-il trois, au juste?**
 - a) Pour illustrer les trois lettres C, S et N.
 - b) Pour représenter les structures syndicales particulières de la CSN.
 - c) Pour symboliser les trois valeurs fondamentales de la CSN.
 - d) Pour former un bretzel, car le travail, c'est avant tout un gagne-pain.
- 3 **Qui est l'actuel.le président.e de la CSN?**
 - a) Caroline Senneville
 - b) Dominique Daigneault
 - c) Jacques Létourneau
 - d) Rambo Gauthier
- 4 **À la FNEEQ, on retrouve trois regroupements distincts. Quels sont-ils?**
 - a) Cégep, université, privé
 - b) Enseignement régulier, formation continue, RAC
 - c) Primaire et secondaire, cégep, université
 - d) Public, privé, PPP
- 5 **Quel.le enseignant.e du Collège Ahuntsic fut président.e de la FNEEQ?**
 - a) Alain Long
 - b) Annette Gélinas
 - c) Jean Trudelle
 - d) Josée Déziel
- 6 **Parmi les suivants, lequel n'est pas un syndicat affilié à la FNEEQ?**
 - a) Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency
 - b) Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Bois-de-Boulogne
 - c) Syndicat des professeurs du Collège Dawson
 - d) Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Jonquière

7 Une des autres fédérations de la CSN est désignée par les lettres FSSS. Quelle est cette fédération?

- a) Celle des services secrets soviétiques
- b) Celle du soutien et des services scolaires
- c) Celle de la santé et des services sociaux
- d) Celle des secteurs secondaires et spécialisés

8 Que devraient signifier, pour les membres du SPECA, les lettres CCMM?

- a) Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- b) Commission communiste modérée de Montréal
- c) Coalition collégiale mixte de Montréal
- d) Conseil central du Montréal métropolitain

9 Laquelle de ces régions ne fait pas partie du CCMM?

- a) Laval
- b) Longueuil
- c) Westmount
- d) Le Grand Nord

10 Trouvez l'intrus! Parmi les suivants, quel.les travailleurs et travailleuses ne sont pas représentés au CCMM?

- a) Les profs du Cégep du Vieux-Montréal
- b) Les employé.e.s de la SQDC
- c) Les employé.e.s de la Brasserie Labatt
- d) Les policiers et policières du SPVM

11 Quel. le célèbre moustachu.e fut jadis président.e du CCMM?

- a) Jacques Parizeau
- b) Jean Doré
- c) Maurice Duplessis
- d) Michel Chartrand
- e) Manon Massé

12 À quelle centrale syndicale sont affiliés nos camarades du Syndicat des professionnelles et professionnels du Collège Ahuntsic (SPPCA) et du Syndicat du personnel de soutien du Collège Ahuntsic (SPSCA)?

- a) À la CSN
- b) À la CSQ
- c) À la FIQ
- d) À la FTQ

RÉPONSES

1. a, d, e La FEQ, la FEUQ et la CLASSE regroupent des associations étudiantes. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) regroupe des profs de primaire et de secondaire; la Fédération des enseignantes et enseignants des cégeps (FEC) regroupe des profs de cégep; tandis que la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), notre fédération, regroupe des enseignant.e.s de plusieurs secteurs et représente à elle seule près de 85% des profs de cégep.

2. b Les trois maillons représentent les syndicats locaux, les fédérations et les conseils centraux. La CSN regroupe chaque syndicat local dans une fédération (par catégories de profession) et dans un conseil central (par région). Le SPECA, membre de la grande famille CSN, est donc affilié à la fois à la FNEEQ et au CCMM.

3. c Jacques Létourneau est président de la CSN depuis 2012. Caroline Senneville en est actuellement la première vice-présidente. Dominique Daigneault, quant à elle, est présidente du CCMM.

4. a

5. c Les trois autres ont été président.e.s du SPECA; Josée Déziel est actuellement au Comité de négo de la FNEEQ.

6. b Les profs de Bois-de-Boulogne sont affiliés à la FEC.

7. c Il s'agit d'ailleurs de la plus grosse fédération.

8. d C'est le conseil central auquel nous sommes affiliés, puisque le SPECA se trouve sur le territoire montréalais. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain est désignée par les mêmes lettres (CCMM), mais nous n'y avons pas de représentant.e!

9. b Le CCMM regroupe les syndicats CSN de toute l'île de Montréal, de Laval et du Grand Nord (pour des raisons de transport!). Les syndicats de Longueuil sont quant à eux regroupés au Conseil central de la Montérégie.

10. d Au CCMM, vos représentants du SPECA côtoient des travailleurs et travailleuses en tout genre, incluant ceux et celles de CPE, de maisons de retraites privées, d'hôpitaux, etc. Toutefois, nos étudiant.e.s de techniques policières risquent fort de ne jamais être syndiqué.e.s à la CSN...

11. d

12. b Même si la CSN représente aussi des syndicats de professionnel.les et d'employé.e.s de soutien, les deux autres syndicats du Collège sont affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ce qui n'empêche en rien notre solidarité intersyndicale au Collège!

VIE SYNDICALE LOCALE

Le Comité de délégué.e.s

Le Comité de délégué.e.s est composé de représentant.e.s de tous les départements du Collège et des membres de l'exécutif. Il assure la liaison et la communication entre les départements et l'exécutif. Les délégué.e.s conseillent aussi ce dernier sur l'assemblée à venir ou sur des dossiers spécifiques. Tout.e membre du SPECA peut assister à ses rencontres (au moins une par session). N'hésitez donc pas à vous y joindre!



Quelques photos de la rencontre du 22 août 2019 du Comité de délégué.e.s



COMITÉ DE RÉDACTION
DU SPECA-HEBDO: PHILIPPE
DE GROSBOIS, CHRISTIAN GOYETTE
ET ELSA MYOTTE
PHOTOS: SUZANNE DURANCEAU



avec
Caroline Frisco,
Elsa Myotte et
Guillaume Poliquin

Jeudi 28 novembre à 12h15
local du SPECA

Venez découvrir l'impact de la formule révisée du calcul de la cote R sur les chances de nos étudiant.e.s d'accéder au programme universitaire de leur choix. Apportez votre lunch!

Veillez confirmer votre présence auprès de Suzie à:
speca@collegeahuntsic.qc.ca